

## Biographie de José María Gil-Robles Gil-Delgado

**Source:** CVCE.

**Copyright:** (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/biographie\\_de\\_jose\\_maria\\_gil\\_robles\\_gil\\_delgado-fr-f5710c9d-5ed9-4d52-86f3-06b142f09b1e.html](http://www.cvce.eu/obj/biographie_de_jose_maria_gil_robles_gil_delgado-fr-f5710c9d-5ed9-4d52-86f3-06b142f09b1e.html)

**Date de dernière mise à jour:** 07/07/2016



## Biographie de José María Gil-Robles Gil-Delgado

José María Gil-Robles Gil-Delgado est né à Madrid le 17 juin 1935. Il passa son enfance et la première partie de sa jeunesse à Estoril (Portugal) où ses parents s'étaient exilés. Son père, José María Gil-Robles y Quiñones, fut le fondateur et président d'*Acción Popular* et de la Confédération espagnole de la droite autonome [*Confederación Española de Derechas Autónomas (CEDA)*], et fut ministre de la guerre sous la Deuxième République. Il doit ses connaissances du portugais, du français, de l'anglais et de l'italien à son séjour à Estoril, où les contacts avec des familles exilées en provenance de l'Europe occupée étaient fréquents.

En 1952, il retourna en Espagne pour commencer des études universitaires de droit à Deusto (Pays basque) et il obtint sa licence à Salamanca avec la mention «*Premio Extraordinario Fin de Carrera*». Après avoir réussi l'examen d'État, il entra au sein du corps supérieur des juristes du Parlement espagnol en 1958 en qualité d'avocat (*Cortes*); il fut également directeur du *Boletín de Legislación Extranjera*, activité qu'il mena en parallèle avec l'enseignement du droit politique à l'*Universidad Complutense* entre 1959 et 1964 et avec l'exercice de la profession d'avocat en tant que membre des collèges d'avocats de Madrid, Barcelone, Bilbao, Salamanque, Albacete, Pampelune, Burgos et Valence, entre 1959 et 1997, et de 1999 à ce jour. En 2004, il obtint une chaire «Jean Monnet» à l'université de Madrid *Universidad Complutense*, plus précisément à la faculté des sciences politiques et de sociologie; depuis 2006, il est le directeur du *Centro de Excelencia Truyol Serra* de cette université.

En 1968, il fut éditeur, collaborateur et membre du conseil de rédaction de *Cuadernos para el Diálogo*. À partir de 1974, il a publié plusieurs ouvrages juridiques ayant trait à la restauration de la démocratie et au droit parlementaire et public.

Il a entamé sa carrière politique en 1957 avec son adhésion à l'Association espagnole de coopération européenne liée au Mouvement européen. En 1962, il adhéra à la Démocratie sociale-chrétienne, dont il sera le représentant aux divers congrès européens et internationaux, encourageant ainsi le rapprochement des partis démocrates-chrétiens espagnols. Il est membre du Comité directeur de l'«Équipe démocrate-chrétienne de l'État espagnol», composée du Parti nationaliste basque (PNV), de l'Union démocratique de Catalogne (UDC), de la Gauche démocrate-chrétienne et de la Démocratie sociale-chrétienne. En 1977, il en fut le secrétaire général.

En 1984, il fut président du Centre d'études communautaires, créé par des membres de la Démocratie chrétienne espagnole. Plus tard, il fut nommé vice-président de la Fondation «Humanisme et démocratie» en Espagne, qui collabore avec la *Konrad Adenauer Stiftung* (1985-2003). Il fut membre du comité de direction national du Parti populaire européen (1990-2004), président du Conseil fédéral espagnol du Mouvement européen (1996-2001), président du Mouvement européen international (1999-2005), président du Conseil universitaire européen pour l'Action Jean Monnet (2001), président d'honneur du Mouvement européen international (2005), président du comité du programme modèle du Parlement européen (2006) et président de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe (2008).

José María Gil-Robles Gil-Delgado a également joué un rôle remarquable au Parlement européen en tant que député entre 1989 et 2004. Pendant la durée de son séjour à Strasbourg, il fut membre de la commission des pétitions, du règlement et de la vérification des pouvoirs et des immunités, de la Commission des affaires sociales et de l'emploi, de la commission institutionnelle, de la Commission juridique et du marché intérieur. Il fut aussi vice-président du groupe du Parti populaire européen (PPE) entre 1990 et 1992, président de la Commission institutionnelle entre 1992 et 1994, membre du comité du Parti populaire européen de 1990 à 1999, vice-président du Parlement européen de juillet 1994 à 1997, puis président de janvier 1997 à juillet 1999, coordinateur du groupe du PPE au sein de la Commission institutionnelle, membre de la délégation pour les relations avec la Russie, président de l'intergroupe «Bien-être animal» et président de la délégation interparlementaire pour les relations avec la Bulgarie de janvier 2002 à juillet 2004. Depuis mai 2006, il préside l'Association des anciens députés au Parlement européen.

Au cours de son long parcours, il s'est vu remettre la médaille Schuman (1995), la Croix du mérite agricole

(1981), la croix de l'ordre Francisco Morazán (1997) par le Parlement centroaméricain (PARLACEN), la Grand Croix de l'ordre du mérite (Chili, 1998), la Grand Croix de l'ordre Libertador San Martín (Argentine, 1998), la médaille de la République orientale d'Uruguay (1998). De plus, il s'est vu décerner le titre de «fils adoptif» de la ville de Salamanca (1998) ainsi que d'autres distinctions comme la Grand Croix de l'ordre d'Antonio José Irizarri (Guatemala, 1999), la médaille d'argent de Galicie (2000), la Grand Croix de l'ordre d'Isabelle la Catholique (2000), celle de l'Ordre nationale de la Légion d'honneur française (2000), la médaille d'or du Parlement européen et la Grand Croix du mérite civil (Espagne, 2005).

José María Gil-Robles Gil-Delgado a également reçu plusieurs distinctions académiques, comme le titre de docteur honoris causa par l'Institut d'État des relations internationales de Moscou (1998), celui de membre honoraire de l'*Universidad Católica* du Chili (1998) et le titre de docteur honoris causa par l'Université de Sofia (Bulgarie, 1999).

Il est l'auteur de nombreuses publications, parmi lesquelles: *Derecho de huelga* (éd. ZYX, Madrid, 1961); *Comentarios a la Ley de Arrendamientos Rústicos* (Civitas, Madrid, 1981); *Legislación agraria básica* (Civitas, Madrid, 1986); *Control y Autonomías* (Civitas, Madrid, 1986); *Los derechos del europeo* (édité par l'auteur, Madrid, 1993); *Los Parlamentos de Europa y el Parlamento Europeo* (édité par l'auteur, Madrid, 1997), *Pasión de Europa* (édité par Cyan et le groupe PPE-DE, Madrid, 2002).

D'autres publications portent également sa signature: "Leyes electorales" (*Boletín Oficial del Estado*, Madrid, 1969); "Ley Sindical: principios básicos y regulación efectiva" (*Cuadernos para el Diálogo*, Suplemento 1971); "Paz y Fueros: el problema regional en Europa" (*Cuadernos para el Diálogo*, Suplemento 1974); "El Parlamento y la vida política" (*España hoy*, Secretaría de Estado para la Información, Madrid, 1982); "Unidad jurisdiccional y atribución de facultades arbitrales a órganos de la Administración" (*El Poder Judicial*, Dirección General de lo Contencioso del Estado, Instituto de Estudios Fiscales, Madrid, 1983); "El Derecho parlamentario y el funcionamiento de los órganos deliberantes de las entidades locales" (*Organización territorial del Estado (Administración Local)*, Dirección General de lo Contencioso del Estado, Instituto de Estudios Fiscales, Madrid, 1985); "El profesional de la agricultura y el cultivador personal en la ley de Arrendamientos Rústicos" (*Cuadernos de Derecho Judicial*, Consejo General del Poder Judicial, Madrid, 1985); "La familia y el Concilio Vaticano II" (*El Concilio del Siglo XXI*, PPE, Madrid, 1987); "Los reglamentos de las Cámaras" (*Las Cortes Generales*, Dirección General del Servicio Jurídico del Estado, Instituto de Estudios Fiscales, Madrid, 1987); "Los Reglamentos Parlamentarios de las Comunidades Autónomas" (*Organización territorial del Estado (Comunidades Autónomas)*, Dirección de lo Contencioso del Estado, Instituto de Estudios Fiscales, Madrid, 1987); "El Senado en la Constitución Española" (*La Constitución Española diez años después*, Tapia, Madrid, 1988); "Control de la actividad de las Comunidades Autónomas por órganos del Estado" et "El control extraordinario de las Comunidades Autónomas" (*Comentarios a las Leyes Políticas - Constitución Española de 1978*, éd. Edersa, Madrid, 1988); "Familia y Sociedad" (*Pastoral Familiar en España*, Conferencia Episcopal Española, Subcomisión Matrimonio y Familia, El Escorial, 1992); "La protección del Medio Ambiente en las regiones, un ejercicio de subsidiaridad" (Barcelone, décembre 1995); "La evolución de poderes en la UE" (*Homenaje-Libro a M. Fraga*, juin 1996), "La protection de l'environnement dans les régions, un exercice de subsidiarité" [Mark Dubrulle (éd.), *Régionalisme, Fédéralisme, Écologisme*, Presses interuniversitaires européennes, Bruxelles, 1997].